

Communiqué de presse

L'ASSEMBLÉE FACE AU COVID-19 : PERSPECTIVES POUR 2020

Au vu de la situation actuelle marquée par des mesures de confinement et de restrictions contre le coronavirus, l'assemblée générale statutaire de la FEDIL a eu lieu le 30 avril 2020 sous forme de vidéoconférence.

Le [bilan](#) présenté, montre une année 2019 marquée par une intensification des activités sur le volet des talents et des qualifications ainsi que des actions et initiatives dans le domaine du green deal et de la digitalisation des entreprises et des administrations.

Les membres de la FEDIL ont convenu que la digitalisation et la transformation énergétique devront constituer des vecteurs importants dans l'élaboration nécessaire d'un plan de redressement économique, tant pour le pays qu'au niveau européen.

De nombreux secteurs de l'économie ayant été touchés par la crise enclenchée par la pandémie du COVID-19, la mise en oeuvre d'un tel plan se réaliserait sous la contrainte d'une réduction significative des capacités d'investissement des entreprises. Il devrait donc répondre au souci d'utiliser les ressources financières publiques de façon efficace, dans le but de produire un effet de levier maximal sur notre économie.

Dans le cadre de la crise COVID-19, la FEDIL estime pouvoir tirer des conclusions positives de l'adaptation de leur organisation à laquelle les entreprises étaient contraintes et plus particulièrement des expériences en matière de télétravail. La fédération souligne également la nécessité d'aller à la rencontre de nos pays voisins dans l'optique de pérenniser les accords actuellement en vigueur dans les domaines de la sécurité sociale et de la fiscalité liés au télétravail des travailleurs frontaliers.

Par ailleurs, la FEDIL met un accent particulier sur une reprise d'activité dans le respect des mesures sanitaires et en offrant un haut niveau de sécurité à ses collaborateurs. En tant que représentante de l'industrie, la FEDIL continue à assurer son rôle d'information, de soutien et surtout d'intermédiaire entre ses membres et les autorités et décideurs politiques, tant au niveau national qu'europpéen.

Nominations statutaires :

We are the Voice of Luxembourg's Industry

Messieurs Charles-Louis Ackermann, Claude Baer et Adrien Ney quittent le conseil d'administration de la FEDIL qui les remercie de leurs efforts au profit de la cause industrielle.

Par ailleurs, l'assemblée générale a procédé à la nomination au conseil d'administration de Monsieur Jean Muller (CEO, Moulins de Kleinbettingen S.A.) et de Monsieur Romain Hoffmann (Administrateur délégué, Aral Luxembourg S.A.).

Contact presse :

Sophie Macri, responsable communication

sophie.macri@fedil.lu

T +352 43 53 66 617

